



Centre
suisse des
paraplégiques

Conseils sociaux **Préserver les liens existants** **et en nouer de nouveaux**

Les Conseils sociaux du CSP

La rééducation est synonyme d'adaptation à une nouvelle situation ou de retour à la vie antérieure, mais à de nouvelles conditions. La participation sociale est un objectif très important de la rééducation.

Renforcer les ressources

Les conséquences d'une maladie grave ou d'un accident placent les personnes touchées ainsi que leurs proches et les personnes de référence face à une toute nouvelle situation de vie. Ils se posent des questions sur l'avenir, les moyens de subsistance, l'organisation du quotidien, etc. Il est donc d'autant plus important de préserver et de renforcer les ressources personnelles et sociales.

Conseil et soutien

L'équipe des Conseils sociaux du Centre suisse des paraplégiques (CSP) de Nottwil met en place des solutions personnalisées en concertation avec les personnes touchées et leurs proches. Des spécialistes compétents leur apportent conseil et soutien pour répondre à leurs questions.

L'objectif est de trouver une solution adaptée à la situation personnelle avec toutes les personnes impliquées. Nous avons à cœur de permettre aux personnes touchées de vivre de la façon la plus autonome possible. Pour ce faire, nous collaborons étroitement avec des services spécialisés internes et externes.

Compétences spécialisées

Nous connaissons les bases légales des domaines juridiques annexes et conseillons les personnes touchées et leurs proches.

Les demandes et les questions sont traitées conformément aux besoins individuels des personnes touchées et de leurs proches.

Nos conseils sont personnalisés, gratuits et discrets. La protection des données et des personnes est essentielle à nos yeux. Assistantes et assistants sociaux formés, nous sommes soumis à notre code de déontologie et au secret professionnel.

Nos prestations de services

Assistance personnelle et familiale

Soutien pour trouver ses repères dans les situations de transition et de changement de vie. Les questions se rapportent aux besoins individuels des personnes touchées.

Assurances

Soutien lors des demandes de prestations auprès des différentes assurances. Accompagnement et soutien lors des échanges avec les assurances.

Financement

Clarifications concernant les aides disponibles pour le financement des moyens auxiliaires, l'adaptation du logement, les situations d'urgence liées au handicap, les montants de soutien versés aux membres de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques, etc.

Assistance juridique

Soutien dans les questions juridiques, relevant par exemple du droit de la famille, du droit du travail, du droit du bail ainsi que du droit de la protection de l'enfant et de l'adulte. Si besoin, recours à des spécialistes juridiques, notamment pour les questions de responsabilité civile.

Logement

Soutien en matière de recherche d'un logement privé et/ou d'une résidence adaptée.

Soins et suivi post-hospitaliers

Premiers contacts et réunions de coordination conjointes avec les organismes chargés des soins, les différents services de conseil sur place, etc.

Pour en savoir plus :
paraplegie.ch/conseils-sociaux



